

Pour diffusion immédiate

L'ACCPI appuie le Plan des niveaux d'immigration 2022-2024

15 février 2022 – L'Association canadienne des conseillers professionnels en immigration (ACCPI) appuie [le dernier plan des niveaux d'immigration 2022-2024](#) présenté par le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, L'honorable, Sean Fraser, C.P., député.

« L'ACCPI se félicite de l'augmentation des niveaux d'immigration qui aura un impact direct sur la pénurie de main d'œuvre au Canada », a déclaré Dory Jade, Directeur exécutif de l'ACCPI. « Le relèvement de la catégorie d'immigration non économique est aussi utile pour gérer les inventaires résultant de la pandémie. L'ACCPI encourage le gouvernement à combler le fossé avant que le plan de modernisation ne prenne effet pour rattraper le retard des deux dernières années. Cela signifie équiper le personnel pour un travail à distance efficace et embaucher des surnuméraires sur une base contractuelle pour traiter les demandes de visa de résident temporaire. »

Le Plan prévoit aussi de soutenir les catégories de personnes vulnérables et d'immigration pour considérations d'ordre humanitaire ainsi que la rétention des travailleurs essentiels se trouvant déjà au Canada. L'ACCPI est favorable à ces mesures proactives qui contribueront de manière concrète à la relance de l'économie nationale après la pandémie tout en aidant les nouveaux arrivants.

À propos de l'ACCPI

L'Association canadienne des conseillers professionnels en immigration (ACCPI) est une organisation professionnelle qui défend les intérêts des conseillers canadiens en immigration. Elle plaide pour la compétence, l'éthique et la protection des consommateurs en matière de conseil en immigration.

L'ACCPI dirige, branche, protège et développe la profession de conseiller en immigration, servant les intérêts de ses membres. Elle est reconnue par le Gouvernement du Canada comme le porte-parole des conseillers en immigration et en citoyenneté au Canada.

Pour plus d'information sur l'ACCPI et ses services, veuillez visiter le www.capic.ca ou vous adresser à communications@capic.ca.